

Réf: Dossier N° : 54718

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION-
TRAVAUX-AMENAGEMENT ET SERVICES » en abrégé «CICTAS »**

**Siège social : BINGERVILLE - ABATA Ext Lot 32 Ilot 2 Cité SIB Villa
52, 18 BP 1099 ABIDJAN 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 25 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION-TRAVAUX-AMENAGEMENT ET SERVICES » en abrégé «CICTAS ».

Objet: constructions, aménagements, bâtiments et travaux, génie civil. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 4 900 000 F CFA divisé en Neuf Cent quatre vingt (980) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 980 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: BINGERVILLE - ABATA Ext Lot 32 Ilot 2 Cité SIB Villa 52, 18 BP 1099 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur FALLY VAI GUY-MARC.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25251 du 25/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22725 du 25/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

